

Text NLBBR- Französisch

Patricia Notter, MSc, Cheffe de projet au Centre pour le développement des métiers, Haute École fédérale en formation professionnelle HEFP



Compétences professionnelles dans l'entreprise formatrice - les changements seront minimes

La révision de la formation professionnelle entraîne des changements. En mettant l'accent sur les compétences opérationnelles au lieu des matières scolaires, la formation prend la pratique comme point de départ. Les connaissances professionnelles ainsi que les aptitudes personnelles et méthodologiques à acquérir sont définies à l'aide de situations concrètes. La compétence opérationnelle résulte de l'interaction entre les compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles. C'est-à-dire, exactement ce qui se passe dans le quotidien de l'entreprise.

Alors que la révision exige une réorientation de la part des écoles professionnelles - en passant des matières scolaires traditionnelles à un enseignement basé sur l'acquisition systématique des compétences opérationnelles professionnelles - il n'y aura que peu de changement dans l'approche méthodique et didactique pour les entreprises formatrices. Car la formation en entreprise repose toujours sur des situations de travail concrètes. Les seuls changements concernent des contenus qui ont été rajoutés ou supprimés lors de la révision et l'ordre dans lequel les contenus sont transmis. Ils sont d'ailleurs présentés de manière très détaillée dans le programme de formation en entreprise révisé.

Le programme définit, pour chaque semestre, les contenus relatifs à une compétence opérationnelle qui doivent être transmis. Le programme de formation vise à unifier la formation en entreprise à l'échelle suisse, ce qui facilite la procédure de qualification. Le programme révisé peut, notamment au début de l'apprentissage, exiger plus de temps pour la planification de la formation et éventuellement aussi pour l'encadrement des personnes en formation.

Les formateurs et formatrices peuvent choisir entre différentes méthodes d'enseignement. Par exemple, la méthode d'instruction qui consiste à démontrer et imiter ou la méthode des 6 étapes qui encourage l'apprentissage autonome et l'initiative (CSFO, 2019). La méthode choisie doit

correspondre aux capacités des personnes en formation. L'apprentissage autonome doit être développé progressivement.

En plus du programme de formation en entreprise, les apprentis doivent élaborer un **dossier de formation** mensuel où ils documentent leurs activités et leurs progrès. Le temps nécessaire leur est accordé par les formateurs et formatrices. À la fin de chaque semestre, les formateurs et formatrices établissent un **rapport** attestant le niveau atteint par la personne en formation et en discutent avec elle. Ce rapport tient compte des dossiers de formation.

La formation professionnelle de fleuriste CFC et AFP repose sur les plans de formation révisés qui sont axés sur les compétences. Ils décrivent les compétences opérationnelles qui doivent être acquises par les apprentis jusqu'à la fin de leur formation.

3.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

↓ Domaine des compétences opérationnelles					
a	Acquisition et stockage de marchandises	a1: Acheter des marchandises pour le magasin de fleurs.	a2: Contrôler les marchandises reçues dans le magasin de fleurs et les étiqueter.	a3: Stocker les marchandises dans le magasin de fleurs.	
b	Préparation et entretien de l'environnement de travail et des produits	b1: Préparer les végétaux coupés pour la vente et en contrôler la qualité.	b2: Entretien des plantes et les végétaux coupés.	b3: Aménager le magasin de fleurs et y présenter les produits de manière à promouvoir les ventes.	b4: Nettoyer et entretenir les locaux du magasin de fleurs.
c	Conseil à la clientèle	c1: Promouvoir les produits et les compositions florales.	c2: Accueillir la clientèle dans le magasin de fleurs.	c3: Conseiller la clientèle sur les offres et les compositions florales.	c4: Conclure les ventes et emballer les produits et les compositions florales.
d	Traitement de commandes florales	d1: Prendre les commandes florales par différents canaux de vente.	d2: Prendre les commandes de compositions florales et de prestations de service pour des événements et accompagner la clientèle dans les préparatifs.	d3: Calculer le prix de vente des produits, des compositions florales et des prestations de service.	d4: Etablir des offres pour des compositions florales et des prestations de service.
e	Réalisation de compositions florales	e1: Analyser les lieux en termes de couleur et de style en vue d'y installer des compositions florales.	e2: Préparer le projet, la mise en place technique et les végétaux pour les compositions florales.	e3: Concevoir des compositions florales pour des événements festifs et des cérémonies funéraires et créer une ambiance en conséquence.	e4: Réaliser des compositions florales pour la vente au quotidien.

Illustration 1 : Vue d'ensemble des compétences opérationnelles fleuriste CFC

Le plan de formation aide les formateurs et formatrices des trois lieux de formation (formation en entreprise, cours interentreprises et école professionnelle) à planifier et organiser la formation, en décrivant les compétences opérationnelles de manière plus détaillée et en concrétisant les objectifs évaluateurs pour les différents lieux de formation. Cela signifie que les trois lieux de formation contribuent à développer les compétences opérationnelles. À l'école professionnelle, les connaissances théoriques sont transmises au plus près de la pratique, en entreprise, elles sont appliquées dans des situations de travail réelles et dans le cadre des CI, elles sont élargies et consolidées dans des situations pratiques créées de façon idéale pour l'apprentissage.

Domaine de compétences opérationnelles a : Acquisition et stockage de marchandises		
Compétence opérationnelle a1 : Acheter des marchandises pour le magasin de fleurs		
Les fleuristes CFC préparent une liste d'achats en fonction des commandes de la clientèle, des besoins quotidiens, des stocks et du budget fixé. Pour les fleurs et les plantes, ils tiennent compte de l'offre, de la saison et de la provenance. Ils dressent la liste de manière claire et structurée (termes techniques, produits de marque, etc.). Ils connaissent les sources d'approvisionnement habituelles et classent la marchandise en conséquence. Ils commandent ensuite la marchandise définie par téléphone, par e-mail ou la choisissent sur place.		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
Les fleuristes CFC...		
a1.1 contrôlent systématiquement les stocks de matériel auxiliaire technique et décoratif dans le magasin de fleurs. (C3)	a1.1 font la distinction entre le matériel auxiliaire technique et le matériel auxiliaire décoratif et expliquent leurs domaines d'utilisation. (C4)	a1.1 attribuent le matériel auxiliaire technique et décoratif au domaine d'utilisation correspondant. (C4)
a1.2 préparent une liste d'achats en fonction des commandes de la clientèle, des besoins quotidiens, des stocks et du budget fixé. (C3)	a1.2 préparent une liste d'achats sur la base d'une commande donnée. (C3)	a1.2 préparent une liste d'achats pour un projet de composition florale sur la base d'un thème donné. (C3)
a1.3 attribuent les marchandises figurant sur la liste d'achats aux fournisseurs correspondants. (C4)		
a1.4 effectuent les commandes en toute fiabilité soit par téléphone, soit par e-mail. À cet effet, ils utilisent les noms botaniques et les noms communs. (C3)	a1.4 utilisent les noms botaniques et les noms communs des végétaux d'une commande. (C3)	a1.4 utilisent les noms botaniques et les noms communs des végétaux pour les compositions florales. (C3)

Illustration 1 : Extrait du plan de formation fleuriste CFC

Les plans de formation en entreprise ainsi que les autres documents de mise en œuvre seront présentés lors des différentes séances d'information.

Séances d'information sur la nouvelle formation de fleuriste démarrant en été 2024

À différents endroits et aussi en ligne, florist.ch informe et présente la nouvelle documentation sur la formation de base révisée. Des manifestations spéciales sont prévues pour les enseignantes et enseignants et pour les instructrices et instructeurs de CIE.

Mettant l'accent sur l'entreprise formatrice:

En présentiel	Lieu/adresse	Heure
18.01.2024	Mörschwil	7:30 – 10.00
23.01.2024	Wangen	7:30 – 10.00
21.02.2024	Littau/Lucerne	7:30 – 10.00
29.02.2024	Hägendorf	7:30 – 10.00

En ligne		
26.02.2024	19:00-20:30	En allemand
06.03.2024	19:00-20:30	En allemand / en français

Mettant l'accent sur l'école professionnelle:

En ligne	Heure	
15:01.2024	19:00-20:30	En allemand / en italien
22.01.2024	19:00-20:30	En allemand / en français

Mettant l'accent sur les cours interentreprises:

En ligne	Heure	
19:02.2024	19:00-20:30	En allemand / en français

07.03.2024	19:00-20:30	En allemand / en italien
------------	-------------	--------------------------

Merci de bien vouloir vous inscrire. La participation est gratuite.

Voici le lien: [Informations sur la révision de la formation professionnelle - florist.ch](https://www.florist.ch/fr/informations-sur-la-revision-de-la-formation-professionnelle)